

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

 $\label{eq:BidReceiving} \textbf{Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions - TPSGC}$

11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1/Noyau 0A1 Gatineau Quebec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for Supply Arrangement - Révision à une demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There is a security requirement with this document

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Professional Services Online & Temporary Help Services Division/Division des services professionnels en ligne et d'aide temporaire 11 Laurier St./11, rue Laurier 10C1, Place du Portage III Gatineau Quebec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Title - Sujet PROSERVICES | | | | | |
|---|---------------------------------|------------------------|--|--|--|
| Solicitation No N° de l'invitation E60ZT-120001/D | | | Date 2013-05-13 | | |
| Client Reference No N° de référence du client E60ZT-120001 | | Amendment No N° modif. | | | |
| File No N° de dossier 009zt.E60ZT-120001 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME | | | | |
| GETS Reference No N° de référence de SEAG PW-\$\$ZT-009-25977 | | | | | |
| Date of Original Request for Supply Arrangement 2013-04-18 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale | | | | | |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-06-21 | | | Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à Gilmour, Peggy | | ons à: | Buyer Id - Id de l'acheteur 009zt | | |
| Telephone No N° de téléphone FAX No N° de FAX | | | | | |
| (819) 956-7642 () | | (819) 956-9235 | | | |
| Delivery Required - Livraison exigée | | | | | |
| Destination - of Goods, Servi Destination - des biens, servi | | | | | |
| Security - Sécurité | | | | | |
| This revision does change the security requirements of the solicitation. | | | | | |
| Cette révision change les besoins en matière de sécurité de l'invitation. | | | | | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Acknowledgement copy required Accusé de réception requis | Yes - Oui | No - Non | | | | |
|---|---|----------------|--|--|--|--|
| The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. | | | | | | |
| Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre. | | | | | | |
| | | | | | | |
| Signature | Dat | Δ | | | | |
| Signature | Dat | | | | | |
| Name and title of person authorized to sign Nom et titre de la personne autorisée à sign (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | on behalf of offeror. (inner au nom du propos | type or print) | | | | |



iicitation No. - N de minitatio

E60ZT-120001/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier 009ztE60ZT-120001

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION N° 3

MOTIF DE LA MODIFICATION

- 1. Calendrier des modifications de l'invitation à soumissionner pour ProServices, avec questions et réponses
- 2. Date et heure de la conférence des soumissionnaires
- 3. Modification de la réponse antérieure à la question 14
- 4. Réponse aux questions additionnelles
 - Q37 à Q50 au sujet de l'invitation à soumissionner
 - Q51 à Q65 au sujet de la composante de collecte des données (CCD)

1. Calendrier d'affichage des questions et réponses

Les questions et réponses additionnelles seront affichées sur MERX tous les 10 jours:

La modification nº 3 le 13 mai 2013

La modification nº 4 le 23 mai 2013. (Conférence des soumissionnaires est le 30 mai 2013)

La modification nº 5 le 7 juin 2013 (proposé)

La modification nº 6 le 17 juin 2013 (proposé)

L'amendement 2 avait l'adresse de courriel incorrecte. Les questions additionnelles peuvent être envoyées par écrit à l'adresse suivante :

RCNSpenligne.NCRPSOnline@tpsqc-pwqsc.qc.ca

2. Conférence des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires se tiendra le <u>30 mai 2013</u> à **9 h** <u>OU</u> **11 h** en anglais, et à **13 h 30** en français. La durée de la séance sera d'environ une heure. Elle aura lieu à la Place du Portage, phase 4, dans la salle Outaouais.

La conférence vise à faire un survol explicatif de ProServices et q répondre aux questions. Des démonstrations Webex sur l'utilisation de la composante de collecte de données du Module du fournisseur du Système des services professionnels centralisés (SSPC) seront disponibles à ce moment, mais ne feront pas partie de la conférence.

Avant la date de la conférence, les soumissionnaires doivent communiquer avec le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA), par écrit, à l'adresse RCNSpegnligne.NCRPSOnline@tpsgsc-pwgsc.gc.ca, pour confirmer leur participation à l'une des trois séances prévues. Au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de la conférence (22 mai), les soumissionnaires devraient fournir au responsable de l'AMA, par écrit, les noms des personnes qui participeront et une liste des questions qu'ils souhaitent soulever.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera intégré à la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

3. Modification de la réponse 14 contenue dans la modification n° 2

L'adresse de courriel des Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) devrait être remplacée par la suivante : spts.tsps@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

E60ZT-120001/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001

Amd. No. - N° de la modif.

009zt

File No. - N° du dossier 009ztE60ZT-120001

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Questions et réponses au sujet de l'invitation à soumissionner

- Q37. Nous envisageons de répondre à la présente demande de propositions (DP). Le volet 10, Services de gestion de projets, nous intéresse. Afin de mieux comprendre les exigences de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), nous vous demandons de préciser la nature et l'ampleur des projets que les proposants géreraient. Votre orientation nous aidera à prendre une décision éclairée.
- R37. La nature et l'ampleur des projets du Volet 10, dans le cadre de *ProServices*, correspondent à celles de projets d'une valeur inférieure au seuil de l'Accord de libre-échange nord-américain, ou ALENA (actuellement de 78 500 \$). Pour les projets plus importants qui relèvent de la gestion de projets, vous devriez peut-être examiner l'autre méthode d'approvisionnement, sous Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS), invitation à soumissionner E60ZN-13TSPS (actuellement affichée sur www.merx.com). Les catégories du Volet 10 pour *ProServices* proviennent du Volet 3 des SPTS.
- Q38. Dans la version anglaise de la DP, il est indiqué pour la Section I que nous devons présenter une (1) copie papier des documents. Toutefois, dans la version française de la DP, il est indiqué pour la Section I que nous devons présenter une (1) copie papier et une (1) copie électronique des documents.
- **R38.** La version française est inexacte. Seule une (1) copie papier est exigée, conformément à la version anglaise de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA).
- Q39. L'AMA de ProServices correspond aux AMA portant sur les Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) et les Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT); toutefois, une caractéristique essentielle de ces deux arrangements en matière d'approvisionnement n'y figure pas. Pour ces deux derniers, vous pouvez ajouter un nombre maximal de catégories non justifiées équivalant à 50 % du nombre total de catégories proposées. Il a été indiqué (Renouvellement 2013 des SPICT, précision C6, réponse A6) que la raison d'être des catégories non justifiées était de permettre aux entreprises d'avoir accès à des occasions supplémentaires à l'intérieur d'un volet donné. L'AMA de ProServices sera ouvert à de nombreuses petites entreprises qui sont déjà désavantagées, parce qu'elles ne peuvent pas satisfaire aux besoins en SPTS et en SPICT. Pour les mêmes raisons que pour les SPTS et les SPICT, les fournisseurs devraient au moins pouvoir concurrencer pour un éventail plus large de projets qu'ils pourraient être en mesure de réaliser. De plus, l'incapacité pour les entreprises qui ne sont pas titulaires d'AMA portant sur des SPTS ou des SPICT d'ajouter des catégories crée un manque d'équité important. Les titulaires d'AMA portant sur des SPTS ou des SPICT détiendront des catégories de *ProServices* pour lesquelles ils ne fournissent pas de renseignements justificatifs, tandis que d'autres soumissionnaires de ProServices n'en détiendront pas. Cela donne un avantage encore plus important aux grandes entreprises, tout en rendant encore plus difficile aux petites entreprises de faire affaire avec le gouvernement.

Par souci d'équité, nous demandons qu'un processus d'ajout de catégories non justifiées soit établi dans le cadre de la DAMA de *ProServices*

R39. ProServices n'offrira pas de catégories « non justifiées » à un fournisseur qui répond seulement à *ProServices*. La justification en est que *ProServices* est le point d'entrée permettant aux entreprises d'acquérir de l'expérience dans l'exécution des marchés du gouvernement.

E60ZT-120001/D

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

003

009zt

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Q40. À la section 2 (i) du document d'invitation à soumissionner (p. 8), il est indiqué que le soumissionnaire doit présenter un « code de conduite ». Qu'entend-on par cela? Où se trouvent le code de conduite et les attestations?

R40. Le code de conduite est mentionné dans la partie 5, Attestations, du document d'invitation à soumissionner. Des renseignements détaillés se trouvent dans les Instructions uniformisées 2008 (2012-11-19) à l'adresse suivante :

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniform isees-d-achat.

- **Q41.** Maintenant que mon entreprise est inscrite aux Services professionnels (SP) en ligne, j'ai besoin de savoir comment la transférer à *ProServices* puisque les droits acquis ne seront pas maintenus. Toutefois, même après l'avoir transférée, pourrai-je passer des marchés directement avec le gouvernement avec ma seule cote de sécurité personnelle? Puisque les contrats auraient été signés entre mon entreprise et un ministère fédéral, mon entreprise doit-elle aussi détenir une cote de sécurité même si elle prévoit que la seule personne liée par un contrat sera moi, le propriétaire? De plus, qu'advient-il si mon entreprise souhaite placer un autre conseiller, un sous-traitant?
- R41. Les droits acquis des fournisseurs inscrits dans les Services professionnels (SP) en ligne ne seront pas transférés. Si vous souhaitez présenter une proposition pour *ProServices*, vous devez aller à l'adresse www.merx.com pour commander l'invitation à soumissionner E60ZT-120001/D. Les instructions sur la façon de répondre à l'invitation à soumissionner se trouvent à la partie 3, Instructions pour la préparation des arrangements. Pour se voir attribuer un arrangement en matière d'approvisionnement dans le cadre de *ProServices*, le fournisseur devra détenir une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) une fois que toutes les exigences obligatoires auront été satisfaites. Le fournisseur peut demander au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de parrainer sa candidature pour accroître sa cote de sécurité d'un niveau au-dessus de son niveau de sécurité actuel, à l'adresse suivante : RCNSpenligne.NCRPSOnline@tpsgc-pwgsc.gc.ca. Vous pouvez continuer de présenter vos services au gouvernement. Si votre entreprise veut placer un autre conseiller, un sous-traitant, ce serait à l'étape de la DP.
- Q42. Depuis plusieurs années, je fournis à la fonction publique et à d'autres organisations des services de mentorat des cadres. Je suis inscrit aux SP en ligne. Pour ProServices, lorsque je justifie des catégories (8.7, Perfectionnement du leadership et 9.15, Facilitation), dois-je choisir « nouvellement justifiées »?
- R42. Les droits acquis des fournisseurs inscrits aux Services professionnels (SP) en ligne ne seront pas transférés à ProServices. Les nouveaux soumissionnaires peuvent indiquer leurs volets comme étant « nouvellement offerts » et leurs catégories comme étant « nouvellement justifiées ». Ils peuvent présenter leurs renseignements sur les projets dans le cadre de la justification des références.
- Q43. Comme preuve des services que j'ai offerts à titre de travailleur indépendant, je prévoyais utiliser une déclaration de TPS/TVH pour la période de déclaration du 29 novembre 2005 au 31 décembre 2005. Le montant exigible est de 0; toutefois, elle indique mon numéro de compte de TPS et la date d'émission. J'ai aussi deux formulaires T1204, Paiements contractuels de services du gouvernement, de 2008. Seraient-ils acceptables comme preuve?

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

003

R43. Conformément à la pièce jointe B, Évaluation technique, le fournisseur doit présenter une preuve qu'il exerce ses activités depuis un an. Le fournisseur doit fournir une preuve documentée de son statut (comme une certification de constitution, une inscription au registre du commerce ou des déclarations de revenus confirmant le nombre d'années en affaires).

- Selon ma compréhension, je dois envoyer une copie papier de la pièce jointe E avec ma signature, ainsi qu'une preuve du nombre d'années de prestation du service. Est-ce exact? Est-ce qu'il y a autre chose à envoyer en copie papier? Puis-je livrer les documents en personne?
- R44. C'est exact. Les autres documents exigés seraient l'attestation du Code de conduite et les attestations d'entreprise autochtone, le cas échéant. La section I du paragraphe 1.1 de la partie 3, Instructions pour la préparation des arrangements, énumère les documents qui doivent être présentés à l'Unité de réception des soumissions à la date et à l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner. Vous pouvez livrer les documents en personne.
- Q45. À titre de fournisseur existant de SPICT et de SPTS, nous prévoyons utiliser l'attestation de droits acquis et offrir les volets et les catégories que nous détenons dans le cadre de l'AMA portant sur les SPICT et de l'AMA portant sur les SPTS. Dans le récent renouvellement des SPICT dont la date de clôture était le 5 avril, nous avons présenté des détails pour nous qualifier pour des catégories additionnelles. Pour la présentation de *ProServices*, pouvons-nous simplement sélectionner ces catégories et toute catégorie que nous souhaiterions ajouter au renouvellement 2013 des SPTS (actuellement en circulation et dont la date de clôture est le 28 mai) ou devons-nous présenter de nouveau les détails?
- R45. À titre de fournisseurs de SPICT ou de SPTS, vous pouvez transférer vos droits acquis aux volets et aux catégories justifiées et non justifiées dont vous disposez actuellement, en indiquant les catégories « justifiées » et « non justifiées » dans l'invitation à soumissionner de ProServices comme étant « actuellement justifiées ». Toutefois, puisque les renouvellements des SPICT et des SPTS ne seront pas en place avant la clôture de l'invitation à soumissionner de ProServices, deux options s'offrent à vous pour les nouvelles catégories pour lesquelles vous avez fait une demande : 1) attendre le premier renouvellement trimestriel de ProServices pour transférer vos droits acquis; ou 2) les présenter comme étant des volets nouvellement offerts et des catégories nouvellement justifiées dans ProServices.
- Q46. Je me suis inscrit au SSPC. Je me suis seulement inscrit, rien d'autre. Est-ce tout ce que je dois faire? Je tente de participer à votre processus, mais je ne suis pas certain de ce qu'il faut faire maintenant.
- **R46.** Voir la réponse 42 ci-dessus. Vous devrez commander l'invitation à soumissionner E60ZT-120001/D sur MERX (www.merx.com). Les instructions sur la façon de répondre à l'invitation à soumissionner se trouvent à la partie 3, Instructions pour la préparation des arrangements.
- Q47. La DAMA de ProServices (E60ZT-120001/D) indique qu'en ce qui concerne la mise à jour de la DAMA, « Les fournisseurs peuvent soumissionner les AMA en tout temps s'ils satisfont aux modalités du dernier renouvellement de l'invitation à soumissionner publié dans le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG). Le Canada se réserve le droit d'attribuer des AMA aux fournisseurs qui se sont qualifiés pendant la période de l'AMA. Ces AMA seront évalués tous les trimestres, les dates de clôture pour chaque cycle d'évaluation trimestriel étant indiquées dans le calendrier de traitement des soumissions pour les AMA. » Le

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

calendrier des évaluations trimestrielles ne semble pas être publié dans la DAMA. Pourriez-vous nous le fournir?

- R47. Puisque ProServices est une toute nouvelle méthode d'approvisionnement, nous n'avons pas publié le calendrier des renouvellements avec le cycle des évaluations trimestrielles. ProServices n'entrera pas en vigueur avant le 6 janvier 2014, date à laquelle le calendrier des renouvellements sera disponible.
- Q48. Question au sujet de ProServices. La réponse R1 de la modification n° 2 énonce ce qui suit : « Conformément à l'exigence obligatoire O.1 de la pièce jointe B, Évaluation technique, le soumissionnaire doit exercer ses activités depuis au moins un (1) an à partir de la date limite de la soumission. »
 - a) Le Canada a-t-il l'intention d'exclure des soumissions les entités qui exercent leurs activités depuis plus d'un an, mais constituées en société (avec un changement de nom, mais offrant les mêmes services) seulement au cours des douze derniers mois?
 - b) Comment est-il possible pour les fournisseurs expérimentés de services gouvernementaux (qui prêtent des services depuis plus d'un an, mais qui ont été constitués en société il y a moins d'un an) de se qualifier sous leur nouveau nom de société, puisqu'ils doivent exercer leurs activités depuis un an sous ce nouveau nom pour faire affaire avec le gouvernement?
 - c) Cette exigence n'oblige-t-elle pas les fournisseurs expérimentés à former une coentreprise ou à attribuer un contrat de sous-traitance à d'autres organisations plus importantes pour au moins un an afin de cumuler un an d'expérience sous leur nouveau nom de société? Veuillez confirmer si c'est bien l'intention du Canada ou s'il existe une autre façon de satisfaire à l'exigence obligatoire O.1.
- R48. Comme indiqué à la réponse 44 ci-dessus, le fournisseur doit présenter une preuve qu'il exerce ses activités depuis un an. Le fournisseur doit fournir une preuve documentée de son statut (comme une certification de constitution, une inscription au registre du commerce ou des déclarations de revenus confirmant le nombre d'années en affaires). Le Canada exige seulement qu'une entreprise exerce ses activités depuis un an. Cela démontre qu'une entreprise est capable de fournir les services. Nous ne souhaitons exclure aucune entité. Nous ne croyons pas que cette exigence oblige les fournisseurs expérimentés à se joindre à une coentreprise. Pour satisfaire à l'exigence obligatoire O.1, vous devez démontrer que votre entreprise exerce ses activités depuis un an.
- Q49. Il a été indiqué à la consultation de mars que les entreprises peuvent soumissionner pour des contrats seulement lorsque l'entreprise satisfait aux exigences en matière de niveau de sécurité. Il s'agit d'une nouvelle choquante pour moi, qui m'empêche à elle seule de soumissionner pour des contrats puisqu'une cote de sécurité de niveau secret est toujours exigée. TPSGC parraine mon entreprise seulement au niveau le plus bas possible. Par conséquent, je vous demande de parrainer immédiatement mon entreprise pour une cote de sécurité de niveau secret, afin que mes possibilités de passation de marchés avec le gouvernement fédéral dans l'avenir ne soient pas réduites de façon drastique. Comme vous le savez, l'exigence qu'une entreprise détienne un niveau de sécurité approprié et non pas la ressource est unique à votre offre à commandes de ProServices; par conséquent, je suis persuadé que vous vous assurerez que vous n'avez pas créé arbitrairement un obstacle pour les propriétaires d'entreprise indépendants qui n'ont jamais fait face à une telle contrainte jusqu'à maintenant. J'ai communiqué avec un employé du Programme de sécurité industrielle, qui m'a informé que mon entreprise doit être parrainée. Il n'y

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

003

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

a rien que je peux faire par moi-même. La date limite pour l'inscription de mon entreprise a été reportée au 11 avril 2013 afin d'avoir le temps de résoudre cette situation.

- R49. Il est exigé que les entreprises détiennent une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) pour *ProServices*. Cela fait partie de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de services professionnels et toutes les méthodes d'approvisionnement harmonisées comportent cette exigence d'au moins une VOD pour leur organisation.
- **Q50.** À quelle adresse ou quel numéro de télécopieur dois-je envoyer les documents suivants :
 - 1. Preuve du nombre d'années d'existence de l'entreprise
 - 2. Page couverture signée

D'autres documents sont-ils exigés?

- **R50.** L'information est répertorié dans la solicitation E60ZT-120001/D que vous devriez commander auprés de MERX (www.merx.com). À la section I du paragraphe 1.1 de la partie 3, Instructions pour la préparation des arrangements, vous trouverez une liste des documents exigés et l'endroit où les acheminer.
 - Section I : À l'Unité de réception des soumissions de TPSGC, une (1) copie papier et une (1) copie électronique des documents suivants avant la date et l'heure et à l'endroit indiqués sur la page un de la demande de soumission. :
 - la première page signée par le soumissionnaire (pièce jointe E)
 - une preuve que l'entreprise existe depuis un an, en incluant par exemple un certificat de propriété, un enregistrement d'entreprise ou une déclaration de revenus. (l'année d'existence sera calculée à partir de la date de clôture des soumissions)
 - le code de déontologie:
 - si <u>constitué en société</u>, la liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du fournisseur;
 - dans le cas d'une entreprise individuelle, le nom du propriétaire
 - une attestation d'entreprise autochtone (s'il y a lieu).

Vous devez présenter la copie papier de votre proposition à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de l'invitation à soumissionner.

Questions et réponses au sujet de la CCD

- **Q51.** Lorsque le site de la composante de collecte de données demande le nombre de mois, est-ce depuis que l'entreprise a été établie ou depuis la date où elle a été constituée en société jusqu'au mois actuel?
- **R51.** Le fournisseur qui présente la soumission doit fournir avec sa copie papier la preuve qu'il exerce ses activités depuis au moins un an, ce qui représente le nombre minimum de mois exigé. Il n'est pas nécessaire que l'entreprise soit constituée en société.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

Q52. Votre bureau offre-t-il de l'aide aux personnes qui veulent s'inscrire aux processus d'invitation à soumissionner de MERX, et y répondre? Je n'ai aucune expérience en la matière. J'ai tenté de suivre les instructions; malheureusement, il semble que je n'ai pas réussi à achever la tâche.

- R52. Pour obtenir de l'aide concernant les questions de MERX, veuillez consulter le site www.merx.com. Pour vous inscrire au SSPC, veuillez consulter les instructions à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/spc-cps/spc-cps-fra.html. Vous y trouverez des avis importants sur la façon de procéder. Pour vous inscrire, vous devrez aller au bas de la page dans la section Tables des matières et cliquer sur le lien Inscription des fournisseurs Module du fournisseur du portail électronique du SSPC pour créer un profil.
- Q53. Est-ce que je laisse la page d'accueil de la réponse du fournisseur en blanc si je ne veux pas désigner une autre personne comme personne-ressource pour entrer des données? Est-ce que j'inscris mon nom comme personne-ressource?

 Après avoir entré un nom et les coordonnées, j'ai changé d'idée. Je ne voulais plus désigner cette personne comme personne-ressource. J'ai tenté de supprimer le nom et les coordonnées, mais sans succès.
- **R53.** Oui, vous pouvez laisser les champs relatifs aux personnes-ressources désignées en blanc. La désignation de personnes-ressources est facultative. Si la page d'accueil pour la réponse du fournisseur vous apparaît sans personnes-ressources désignées assignées, vous avez ouvert une session à titre de personne-ressource principale de votre entreprise. Le nom d'une personne-ressource désignée peut être supprimé en en faisant la demande au SSPC.
- Q54. J'ai entré des renseignements sur une référence pour justifier chaque catégorie. Je crois que je dois aussi entrer une deuxième référence. Où dois-je entrer le nom et les coordonnées de la deuxième référence?
- **R54.** La référence de secours est indiquée dans la CCD en fournissant seulement une deuxième adresse de courriel dans le champ « Courriel 2 » (du même client).
- Q55. Une fois que l'on a cliqué sur le bouton de sauvegarde dans le SSPC, les champs de renseignements peuvent-ils être modifiés dans la CCD? Lorsque j'ai essayé le SSPC pour me familiariser avec celui-ci, j'ai constaté que je ne pouvais pas modifier les sections précédentes après avoir cliqué sur le bouton de sauvegarde.
- **R55.** La CCD permet aux soumissionnaires de soumettre de nouveau, électroniquement, les champs de renseignements, et ce, jusqu'à la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner.
- **Q56.** Je tente de remplir mes informations sur le fournisseur pour ProServices sur le SSPC et je constate que l'on présume que la personne qui remplit le formulaire comprend déjà les termes utilisés.
 - a) Par exemple, sous « Sélection de volet et de catégorie », quelle est la différence entre « Services d'application » et « Services de TI »?
 - b) Sous « Nombre de mois d'activité », qu'est-ce que le « numéro de référence de la page correspondant au fournisseur »?
 - c) Sous « Attestations / Code de conduite », il y a une mention de « l'Énoncé ci-dessus concernant la *Loi sur la protection des renseignements personnels* »... s'agit-il d'un problème de « copier-coller » ou s'agit-il en fait du code de conduite?
 - d) En ce qui concerne le « parrainage en matière de sécurité », j'ai présenté une demande de parrainage et vos collègues m'ont aidé avec la présentation d'une demande d'enquête

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZT-120001/D

003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

File No. - N° du dossier

009ztE60ZT-120001

009zt

de sécurité sur une organisation du secteur privé. Cette présentation comprend le parrainage seulement pour l'attestation de sécurité de type « cote de fiabilité ». Je vois aussi le terme « fiabilité » seulement dans le cadre de la « vérification d'organisme désigné (VOD) ou de l'attestation de sécurité d'installation (ASI) » et de nulle autre. Le formulaire comprend la question « le fournisseur a-t-il besoin d'un parrainage en matière de sécurité? » Toutefois, j'en ai déjà fait la demande. Dois-je indiquer « oui » (ce qui pourrait déclencher une deuxième demande) ou « non » (parce que la demande est déjà faite)?

- e) L'« énoncé du soumissionnaire » fait référence à la pièce jointe E de la présente invitation à soumissionner, mais je ne vois aucun lien vers le document d'invitation à soumissionner. Où puis-je le trouver?
- f) Au cours de la dernière présentation à Gatineau, on a mentionné qu'il était nécessaire de citer deux références chez deux clients pour des travaux récents dans chaque domaine. Je peux citer en référence deux clients pour mon récent travail de consultation et deux clients pour mon récent travail de formation. Ces références doivent-elles être comprises dans le présent effort de collecte de données? J'ai consulté la page http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/spc-cps/espfccd-sesdcc-fra.html pour obtenir des réponses à ces questions, mais sans succès.
- **R56.** a) Les descriptions complètes des volets et des catégories se trouvent à l'annexe A, Énoncé des besoins, jointe à la DAMA sur MERX.
 - b) Le numéro de référence de la page renvoie à la présentation de la copie papier de votre soumission. Il est conçu pour les méthodes d'approvisionnement plus importantes qui exigent la présentation d'un plus grand nombre de documents. ProServices exige la présentation d'un très petit nombre de pages.
 - c) Pour consulter l'Énoncé concernant la *Loi sur la protection des renseignements* personnels, copiez le lien qui se trouve dans la boîte d'information (<u>Formulaire de consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire PWGSC-TPSGC 229</u>) et vous pourrez y accéder.
 - d) Si vous avez déjà fait une demande de parrainage, il n'est pas nécessaire que vous fassiez une deuxième demande. Par conséquent, votre réponse devrait être « non ».
 - e) La pièce jointe E est la dernière page de la DAMA, intitulée Énoncé du soumissionnaire.
 - f) Dans la modification n° 2 de la DAMA, affichée le 2 mai 2013, les réponses 18 et 33 indiquaient que l'exigence avait été modifiée comme suit : une première référence (adresse de courriel) obligatoire et une deuxième référence (adresse de courriel) facultative, mais recommandée par TPSGC.
- Q57. Nous ne comprenons pas les termes « justifiées » et « non justifiées ». Serait-il possible de nous les expliquer en d'autres termes puisque la définition sur le site de ProServices porte à confusion et ne fait que réitérer plusieurs fois le mot « justifiées ».
- **R57.** Dans le cadre de *ProServices*, les volets peuvent uniquement être « actuellement offerts » (fournisseurs de SPICT ou de SPTS présélectionnés), « nouvellement offerts » (nouveaux fournisseurs et fournisseurs de SPICT ou de SPTS souhaitant offrir de nouveaux volets) ou « non offerts ».

Les catégories peuvent être « actuellement justifiées » par les fournisseurs de SPICT ou de SPTS présélectionnés.

Les nouveaux fournisseurs (anciens fournisseurs inscrits aux SP en ligne et fournisseurs actuels de SPICT ou de SPTS offrant de nouveaux volets et de nouvelles catégories) doivent « nouvellement justifier » les catégories qu'ils souhaitent obtenir dans le cadre de la composante de collecte de données.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

E60ZT-120001/D

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZT-120001

009ztE60ZT-120001

003

Q58. Dans la partie relative à la justification du formulaire de réponse, il est mentionné que les soumissionnaires « doivent » fournir deux adresses de courriel pour la personne citée en référence. Que se passe-t-il si le soumissionnaire ne connaît qu'une seule adresse de courriel? (La plupart des gens n'ont qu'une seule adresse de courriel pour leurs clients gouvernementaux.)

- **R58.** Nous avons modifié la pièce jointe B, Évaluation technique, de la DAMA pour indiquer qu'une seule justification de référence (adresse de courriel) doit être fournie. La deuxième est facultative, mais recommandée.
- **Q59.** De plus, dans la section relative à la justification, vous nous demandez de fournir une deuxième référence, mais je ne vois aucune façon évidente d'entrer cette information.
- **R59.** La référence de secours est indiquée dans la CCD en fournissant seulement une deuxième adresse de courriel dans le champ « Courriel 2 » (du même client).
- Q60. À titre de fournisseur existant de SPICT et de SPTS, nous prévoyons utiliser l'attestation de droits acquis et offrir les volets et les catégories que nous détenons dans le cadre de l'AMA portant sur les SPICT et de l'AMA portant sur les SPTS. Dans le récent renouvellement des SPICT dont la date de clôture était le 5 avril, nous avons présenté des détails pour nous qualifier pour des catégories additionnelles. Pour la présentation de *ProServices*, pouvons-nous simplement sélectionner ces catégories et toute catégorie que nous souhaiterions ajouter au renouvellement 2013 des SPTS (actuellement en circulation et dont la date de clôture est le 28 mai) ou devons-nous présenter de nouveau les détails?
- R60. À titre de fournisseurs de SPICT ou de SPTS, vous pouvez transférer vos droits acquis aux volets et aux catégories justifiées et non justifiées dont vous disposez actuellement, en indiquant les catégories « justifiées » et « non justifiées » dans l'invitation à soumissionner de *ProServices*, comme étant « actuellement justifiées ». Toutefois, puisque les renouvellements des SPICT et des SPTS ne seront pas en place avant la clôture de l'invitation à soumissionner de *ProServices*, deux options s'offrent à vous pour les nouvelles catégories pour lesquelles vous avez fait une demande : 1) attendre le premier renouvellement trimestriel de *ProServices* pour transférer vos droits acquis; ou 2) les présenter comme étant des volets nouvellement offerts et des catégories nouvellement justifiées dans *ProServices*.
- Q61. Nous avons choisi l'attestation de droits acquis, puisque nous sommes actuellement titulaires d'offre à commandes (OC) et d'un AMA portant sur les SPICT. Au moment d'entrer mes données par l'entremise de la CCD, je n'ai pas trouvé d'endroit où indiquer les taux pour les catégories que nous souhaitons utiliser pour *ProServices*. Est-ce en raison de l'attestation de droits acquis? Les taux seront transférés conformément à ceux établis pour les SPICT et nous ne pouvons pas les modifier?
- **R61.** *ProServices* est un arrangement en matière d'approvisionnement, ce qui signifie qu'aucun taux n'est exigé.
- Q62. L'exigence obligatoire O.3, Justification des références, demande deux références.

 Dans la CCD, il n'y a pas d'espace pour fournir deux ensembles de renseignements de référence. Il est seulement possible d'entrer les renseignements pour une référence. Cela pourrait-il être confondu avec l'exigence de deux adresses de courriel à fournir pour chaque référence, plutôt que deux ensembles complets de références?

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZT-120001/D 003 009zt

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001 009ztE60ZT-120001

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

R62. Il n'est pas nécessaire de fournir deux « ensembles » de renseignements de référence, un seul

« ensemble » est suffisant. Toutefois, une deuxième adresse de courriel peut être fournie.

Q63. Dans le cadre de la section sur les volets où je dois choisir les catégories que je veux offrir, selon le formulaire, les catégories suivantes devraient s'offrir à moi :

nouvellement justifiées; nouvellement non justifiées; nouvellement justifiées; actuellement non justifiées; actuellement non justifiées - maintenant justifiées; non offertes.

Toutefois, les seules catégories qui s'offrent à moi sont « non offertes » ou « non justifiées ». J'ai travaillé comme conseiller pour des ministères fédéraux dans le cadre de ma propre entreprise, ce qui peut couvrir certaines des questions de justification. Toutefois, j'ai aussi beaucoup d'expérience à travailler auparavant comme employé pour une autre entreprise. J'ai donc beaucoup plus à offrir, mais je ne peux pas sélectionner « nouvellement non justifiées »? Ai-je fait une erreur quelque part dans le formulaire ou le site Web ne répond-il pas de façon appropriée?

R63. Conformément à Catégories, Instructions - Généralités : les fournisseurs existants de SPICT ou de SPTS dont les droits acquis sont transférés doivent sélectionner « actuellement justifiées » dans le menu déroulant pour indiquer leurs catégories de SPICT ou de SPTS actuelles justifiées et non justifiées.

Toutefois, les nouveaux soumissionnaires peuvent indiquer les catégories qu'ils veulent offrir en sélectionnant « nouvellement justifiées » dans le menu déroulant. Les nouveaux soumissionnaires peuvent aussi choisir « non offertes ».

Les options suivantes du menu déroulant ne s'appliquent pas à la méthode d'approvisionnement *ProServices* : « actuellement non justifiées » et « actuellement non justifiées - maintenant justifiées ».

- **Q64.** Quels renseignements sont exigés dans la section Justification des catégories, dans le champ Référence croisée?
- R64. Conformément aux instructions de la section Résumés des catégories de la CCD, le champ intitulé « Référence croisée » ne doit pas être utilisé pour la présente invitation à soumissionner (*ProServices*).
- **Q65.** Un soumissionnaire peut-il soumettre une soumission plus d'une fois par l'entremise de la composante de collecte de données?
- **R65**. La composante de collecte de données permet aux soumissionnaires de soumettre de nouveau la version électronique de la soumission, remplaçant ainsi la version électronique précédente, et ce, jusqu'à la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

E60ZT-120001/D Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZT-120001

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier 009ztE60ZT-120001 Buyer ID - Id de l'acheteur

009zt

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME